

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN MILIEU HÔTELIER : ÉTAT DE LA
SITUATION ET PROPOSITION D'UN PGMR POUR UN ÉCO-HÔTEL

Par

Marie-Claude Piché

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de
l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Québec, Canada, novembre 2009

IDENTIFICATION SIGNALÉTIQUE

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN MILIEU HÔTELIER : ÉTAT DE LA SITUATION ET PROPOSITION D'UN PGMR POUR UN ÉCO-HÔTEL

Marie-Claude Piché

Essai effectué en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

Sous la direction de Marc Olivier

Université de Sherbrooke

novembre 2009

Mots clés : 3RV, certifications environnementales, éco-hôtel, éducation relative à l'environnement, gestion des matières résiduelles, lombricompostage, PGMR, taux de mise en valeur.

La gestion actuelle des matières résiduelles en milieu hôtelier est généralement défailante et ne permet pas de rencontrer les objectifs de mise en valeur fixés par le gouvernement québécois. Le but de ce travail était d'étudier des exemples de saine gestion pratiquée par des établissements modèles en vue de s'en inspirer dans la préparation d'un programme pour un futur éco-hôtel. Les différentes filiales de gestion possibles ont été analysées pour chaque catégorie de matières résiduelles prévue en fonction du principe des 3RV. Les résultats sont présentés sous forme d'un PGMR incluant une synthèse des mesures proposées, les filiales de gestion retenues ainsi que des objectifs de mise en valeur.

SOMMAIRE

En termes de matières résiduelles, pratiquement aucun établissement hôtelier ne rencontre les objectifs de mise en valeur fixés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. À peine trois hôtels proactifs en matière d'environnement ont implanté des programmes à l'interne et sont parvenus à l'atteinte des objectifs.

Le but de cet essai était la réalisation d'un plan de gestion des matières résiduelles pour un futur éco-hôtel à Trois-Rivières. Une revue du cadre légal québécois entourant la gestion des matières résiduelles devait d'abord être effectuée, pour ensuite mettre en perspective la situation actuelle en hôtellerie. Le mandat impliquait également de relever, puis d'étudier, les établissements modèles en matière de gestion environnementale. Enfin, une proposition d'outils était nécessaire pour assurer la mise en œuvre du plan proposé.

L'élaboration du plan nécessitait de connaître la nature et les quantités de matières résiduelles qui seraient générées dans le futur établissement. Pour ce faire, les données ont été estimées à partir de l'hôtel modèle visité qui se rapprochait le plus du projet d'éco-hôtel en termes de services hôteliers et de restauration. Les quantités estimées ont permis d'évaluer les possibilités de mise en valeur et les équipements nécessaires pour la récupération de chaque matière.

Le PGMR final se présente sous forme d'un court document synthèse comprenant des mesures réparties selon chacun des volets des 3RV. Des objectifs de mise en valeur ont été déterminés pour chaque matière, avec un objectif global de 82 % du total des matières produites. Les filiales de gestion retenues pour chaque matière ont été évaluées en fonction des besoins estimés de l'établissement et des services disponibles dans la région. La principale problématique rencontrée fut la valorisation des matières putrescibles, puisqu'aucune installation centralisée ne dessert la ville de Trois-Rivières et ses environs. Les différentes contraintes d'espace et de budget ont finalement fait opter pour le lombricompostage des matières sur place.

L'information et la sensibilisation des employés, mais aussi des clients et des fournisseurs, constituaient des facteurs clés dans la mise en œuvre de ce plan. Des outils ont donc été suggérés pour chacun de ces groupes. Pour les différentes catégories d'employés, divers blocs de formation sur les matières résiduelles ont été proposés. Quant aux clients, leur

sensibilisation pourrait passer par l'élaboration d'un dépliant expliquant les différents programmes de l'hôtel. Ainsi, des exemples d'énoncés chocs à intégrer ont été présentés. Concernant la communication, une signalisation pour les bacs de récupération des chambres a été élaborée. Enfin, un modèle de questionnaire à transmettre aux fournisseurs a été développé dans le but de mesurer la performance environnementale de ces derniers et de les inciter à s'améliorer.

Une fois le PGMR mis en œuvre, le principal défi résidera dans son objectif d'amélioration continue. Le choix d'indicateurs pour mesurer les performances sera essentiel au suivi des objectifs. De même, la formation d'un comité environnement fort et impliqué permettra d'encadrer les programmes et de les réévaluer au besoin, en fonction des changements et de la progression que connaîtra l'établissement.